

Bréhat

infos

n° 39 Mars 2004

Bulletin d'information municipale de Bréhat

Les vœux 2004 à Bréhat

Environ 140 personnes étaient présentes samedi dernier en fin d'après midi, à la salle polyvalente de Bréhat pour la cérémonie des vœux. Le maire a prononcé l'allocution ci-dessous. L'assemblée a ensuite partagé les galettes des rois dans une ambiance sympathique et conviviale de l'avis unanimes des participants.



Bonsoir,

Merci à tous d'être venus nombreux en cette fin d'après midi pour ces vœux.

C'est la troisième fois que nous nous retrouvons ainsi en début d'année.

Deux fois c'était le début d'une habitude, trois fois on peut dire que c'est le début d'une tradition.

Les occasions de nous retrouver tous ensemble ne sont pas si nombreuses et je suis ravi que vous soyez venus nombreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année. Que 2004 vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité pour vous, vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers, qu'ils soient ici à Bréhat ou qu'ils soient loin voire très loin mais proches dans vos cœurs. Je voudrais que votre santé soit bonne. Je voudrais que cette longue année, longue puisqu'elle comportera 366 jours, vous permette de réaliser quelques uns de vos souhaits les plus chers. Je voudrais en un mot que 2004 soit une année que vous aimeriez recommencer tant elle vous aura satisfait. Je rêve ? Oui bien sur. Mais si l'on ne rêve pas un peu au moment des vœux quand aura t-on le temps de le faire ?

Et comme la réalité est moins rose, je voudrais que l'on ait une pensée pour tous ceux qui auraient aimé être avec nous ce soir et qui malheureusement ne le peuvent pas.

○ Les vœux 2004

○ Nécrologie

*Michel Moreux,
ancien maire de
Bréhat
de 1977 à 1983*

○ MAISON DE RETRAITE

*Départ en retraite
de Françoise
PIGAL,
directrice*

*Départ en retraite
de Solange Le
Guern*

*Centenaire de Mme
Le Roux*

○ Voyage des enfants de l'école

○ Assemblée générale du comité de jumelage





Les vœux (suite)

Je souhaite également que 2004 soit pour la commune de Bréhat une bonne année, une année fructueuse.

Sans revenir en détail sur l'année écoulée, je peux dire que 2003 a été une année importante. Nous avons en effet changé de système de traitement des ordures ménagères. Nous avons arrêté l'incinérateur qui n'était plus aux normes. Désormais nos ordures après avoir été compactées et mises en balles sont expédiées sur le continent. Je vous avoue que je suis aujourd'hui plus serein que je ne l'étais l'an dernier à la même époque parce qu'il n'était pas évident de réussir l'arrêt de l'ancien système et la mise en place du nouveau.

Même si un ou deux choux marins on peut être disparu dans l'opération d'installation du nouveau matériel près du Lenn, que les choux marins me pardonnent !, je considère que les choses se sont bien déroulées.

Il nous reste au cours de cette année à faire l'acquisition d'un matériel de ramassage des ordures, camion ou autre, qui soit efficace. Il nous reste aussi à mettre en place le tri sélectif des ordures qui nous permettra certainement de diminuer les volumes de nos ordures.

Mais les projets de la commune pour 2004 ne se limitent pas à cela, loin de là. Au printemps nous inaugurerons les nouveaux logements HLM pour lesquels la commune a fourni le terrain, payé les branchements d'eau et d'électricité ainsi que le transport des matériaux. C'est un effort financier important mais de nouveaux logements seront ainsi disponibles permettant à des gens qui ont choisi de travailler à Bréhat d'y vivre. Nous lancerons également le chantier de la nouvelle école qui devra dans les toutes prochaines années remplacer l'école actuelle qui n'est plus adaptée aux normes ni aux besoins actuels. Cette école comportera tout l'équipement nécessaire et en particulier une salle de cantine. Construire une école neuve, c'est montrer que nous avons confiance en l'avenir de la commune. Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir à mener ce type de dossier.

Un autre grand projet devra progresser, même s'il n'est pas vraiment municipal. Il s'agit de la mise aux normes de la maison de retraite. En effet il va falloir construire de nouveaux bâtiments si l'on veut continuer à accueillir des résidents à la maison de retraite. Et il est très clair que nous ferons tout pour assurer le devenir et la pérennité de l'établissement et de ses emplois qui sont indispensables à la vie bréhatine. 2004 sera également un tournant d'une autre nature pour la maison de retraite puisque sa directrice depuis l'origine, Françoise Pigal, prendra une retraite bien méritée d'ici quelques jours. J'aurais l'occasion de le faire plus longuement par ailleurs mais je voulais profiter de cette cérémonie pour la remercier très sincèrement pour son action et son dévouement en faveur de nos anciens.

Je pourrais vous parler de beaucoup d'autres sujets parfois très importants, comme les études pour le changement de la station d'épuration ou la construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers. Je pourrais vous parler des nombreuses actions en cours, tant auprès de l'administration que du pouvoir politique pour tenter de trouver une solution durable pour le taxile et obtenir l'exonération du droit de port qui entrera en application au mois d'avril. Mais ce serait prématuré car ces actions n'ont pas encore abouti. Je pourrais vous parler aussi pendant longtemps de l'action municipale qui s'approche de la mi-mandat. Mais ce serait, je le crains, pour vous un peu ennuyeux.

Avant de terminer, je voudrais que nous ayons une pensée pour Michel Moreux qui fut maire de 1977 à 1983 et qui n'aurait pas aimé que je parle plus longuement de lui. Je voudrais enfin rendre un hommage sincère, du fonds du cœur, à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement participent à la vie de cette commune, à sa sécurité et à son animation.

- Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat
- Construction des HLM
- Moulin du Birlot
- La croix du combattant pour Ivan Guilcher
- Redevance sur les passagers
- Petit théâtre de Kerano
- Diagnostic de territoire de l'île de Bréhat
- Etat Civil

Bonne année à tous. ”

Nécrologie

*Michel Moreux,
ancien maire de Bréhat de 1977 à 1983*

Michel Moreux est décédé le mercredi 21 novembre 2003. Lors de ses obsèques, Monsieur Communier, animateur de cette cérémonie a retracé brièvement sa vie. Nous en avons extrait quelques passages :

« Dans cette île où des liens très forts s'étaient tissés entre Michel et nombre de ses habitants, l'émotion a été vive et la présence d'une assistance particulièrement nombreuse, témoigne et de l'amitié et de la gratitude des Bréhatins. Après de solides études, Michel Moreux était entré au Ministère des affaires étrangères où s'ouvrait devant lui une carrière de diplomate. Ses fonctions l'amènèrent plus particulièrement dans les îles puisque Saint Domingue, Terre-Neuve et Jersey à deux reprises notamment furent autant de destinations où il eut en charge des responsabilités. Quelques mois avant de prendre sa retraite, Michel Moreux fut élu pre-

mier magistrat de Bréhat et prit donc en main les destinées de l'île de 1977 à 1983. En 1943 il épousa Nicole et Bréhat devint alors un lieu privilégié pour la nouvelle famille ».

De même son adjoint et ami Roland Kerjolis nous a livré ce témoignage :

« Ceux qui, comme moi, l'ont côtoyé journellement pendant son mandat témoigneront de l'acharnement à vouloir faire de Bréhat une commune où il fait bon vivre. En poste à Jersey, il consacrait ses repos de fin de semaine au travail communal, souvent jusqu'à des heures avancées de la soirée. Cette période chargée, marquée par le début d'activité de la maison de retraite, par l'important problème de

la station d'épuration, par la construction de la première tranche des garages de l'Arcouest, lui a permis de donner la pleine mesure de son esprit de conciliateur, toujours à la recherche du consensus en préservant les intérêts communaux sans empiéter, autant que faire se peut, sur la propriété d'autrui. L'importante assemblée réunie le 28 novembre 2003, écoutant religieusement l'homélie du père Nicolas (recteur à cette époque) prouve, si besoin est, qu'il s'était fait plus d'amis que d'inévitables adversaires dans le rôle ingrat de maire d'une petite commune ». ■

Maison de retraite

*Départ en retraite de Françoise PIGAL,
directrice*

Beaucoup d'émotion, samedi après midi, le 31 janvier, lors de la cérémonie organisée à la salle polyvalente pour le départ en retraite de Françoise Pigal, directrice de la maison de retraite depuis sa création en 1978

Dans son allocution, le maire, Yvon Colin a tout d'abord remercié madame Pigal d'être restée en fonction jusqu'à ce début d'année pour "clôturer l'exercice 2003, préparer le budget 2004 et surtout pour faire avancer le dossier de restructuration de la maison de retraite".

Il a ensuite rappelé les différentes étapes qui ont jalonné la vie de la maison de retraite jusqu'à sa transformation en EPHAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) compte tenu de l'évolution de la dépendance des résidents. L'EHPAD a été le premier établissement de Bretagne à passer en juin 2001 une convention dite tripartite liant l'Etat, le Conseil général et l'établissement pour une "amélioration continue de la qualité" de la prise en charge des résidents et de la prise en compte de leurs besoins.

Il a souligné toute l'énergie, le talent et la volonté que F. Pigal a déployés tant pour conduire ces nombreuses évolutions que pour faire vivre au quotidien l'établissement ceci à la plus grande satisfaction des résidents et leurs familles. Il a tenu à associer à son hommage "l'équipe dont chacun apprécie la gentillesse et la compétence".

Après l'avoir chaleureusement remerciée au nom de toute la population pour son "œuvre", il lui a ensuite remis la médaille de Bréhat et un appareil photo numérique offert par ses amis du conseil d'administration

Très émue, Françoise Pigal a rappelé les différentes étapes de sa carrière professionnelle. Elle a tenu à remercier ceux qui ont créé la maison de retraite et l'ont aidée dans ses fonctions au cours de ces années. Elle a salué l'équipe qui l'entou-



rait et le plaisir qu'elle a éprouvé à travailler avec elle au service des résidents. Elle a conclu en exprimant tout l'espoir qu'elle met dans le devenir de l'établissement.

Messieurs Vitel et Le Roux, conseillers généraux de Paimpol et Lézardrieux et membres du conseil d'administration de la maison de retraite lui ont ensuite remis des cadeaux de la part du Conseil général et l'ont également félicitée pour le travail accompli.

A partir du 1er février et jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur, c'est Monsieur Denis Martin, directeur de l'hôpital de Paimpol, présent samedi à Bréhat, qui a accepté d'assurer l'intérim de la direction de l'établissement.

Départ en retraite de Solange Le Guern



Un autre départ en retraite d'une personnalité marquante de la maison de retraite avait eu lieu le 26 décembre 2003. Solange Le Guern, l'une des cuisinières de l'établissement, cessait son activité après 15 ans passés auprès des anciens de la maison de retraite. Ses collègues de travail ont souligné la bonne humeur et l'entrain communicatifs de Solange et lui ont offert de nombreux cadeaux.

Centenaire de Mme Le Roux

Le 28 novembre 2003, à la maison de retraite, étaient fêtés les cent ans de Madame Le Roux, née le 28 novembre 1903 et résidant à la maison de retraite depuis 1979. Son fils, sa belle-fille,

l'un de ses petit-fils et son épouse étaient présents aux côtés des résidents et du personnel de l'établissement et des représentants de la municipalité. Le maire, Yvon Colin, après

lui avoir souhaité un joyeux anniversaire, a exprimé l'espoir que son exemple soit suivi et que beaucoup de résidents deviennent centenaires !

Voyage des enfants de l'école

Avec l'aide financière de la commune, de l'Amicale laïque, de l'Association Marie-Thérèse et de l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat, dix-huit jeunes Bréhatins âgés de sept à onze ans ont participé, du 30 janvier au 9 février, à un séjour en classe de neige à Ascou Paillère dans les Pyrénées.

Accompagnés de leur institutrice Mme Ryckelynck et encadrés de Mlle Nadia Lamy et de Mlle Michelle Le Cor, les enfants ont bénéficié d'un voyage en avion, une première pour certains.

Leur séjour s'est partagé entre la pratique du ski



alpin, des parties de glissades et de batailles de boules de neige improvisées ; et l'apprentissage pédagogique apporté par les moniteurs du centre qui les ont initiés au milieu montagnard : découverte du relief, du climat (atelier neige), de la faune et de la végétation (ballades en forêt), des métiers de la montagne.

Les petits Bréhatins sont revenus ravis, avec une provision de souvenirs et de nouvelles notions à exploiter dans le cadre scolaire.

Assemblée générale du comité de jumelage

Le dimanche 1^{er} février 2004, à la maison des associations, avait lieu l'assemblée générale du comité de jumelage sous la présidence de madame Marie-Thérèse Colin assistée du secrétaire André Le Bousse. Le principal point à l'ordre du jour concernait le voyage prévu à Itterswiller du 18 au 22 juin prochain. Tous les deux ans

une délégation bréhatine se rend en Alsace ou une délégation d'Itterswiller vient nous rendre visite à Bréhat. Cette année c'est au tour des Bréhatins de se déplacer. Le trajet sera effectué en car grand tourisme comme à l'accoutumée. De nouveaux participants bréhatins sont attendus. Parmi les autres questions évoquées

figurait le financement de l'association et diverses idées ont été évoquées. Des modifications statutaires concernant le nombre et la durée du mandat des membres du conseil d'administration ont été votées à l'unanimité. Les participants se sont ensuite retrouvés pour un déjeuner au restaurant "Les pêcheurs".

Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat

L'association, dont le siège est au presbytère de Bréhat, a pour objet l'aide à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat (Eglise, chapelles de Keranroux et St

Michel...) et l'organisation de la kermesse du 15 août. Elle est présidée par madame Dominique Guillois. L'association a participé au financement des travaux de remplacement

du tintement d'une des cloches de l'église. Mme Jacqueline Lamidon a été la deuxième généreuse donatrice. La commune les remercie vivement toutes les deux.

Construction des HLM

Elle touche à sa fin. Les nouveaux logements (2 T3 et 2 T4) devraient être livrés début avril. La commune a vendu pour l'euro symbolique le terrain, pris en charge la viabilisation ainsi que les frais de transport maritime et terrestre. Ces logements, qui ont tous été attribués, permettront à des personnes qui travaillent sur l'île de pouvoir y demeurer.



Moulin du Birlot

Une centaine de meuniers venus de toute la France et qui participaient à un voyage de deux jours organisé par la fédération des moulins de France ont visité début octobre le moulin du Birlot. Pierre Auffret leur en a expliqué le fonctionnement.

La croix du combattant pour Ivan Guilcher

Le 11 novembre 2003, à l'issue des cérémonies patriotiques, le premier maître Guilcher, en poste au sémaphore de Bréhat, a été décoré de la croix du combattant par monsieur De Boifleury. Ivan Guilcher a participé à de nombreuses missions extérieures, notamment au Liban et en Yougoslavie.



Petit théâtre de Kerano

Après le succès des représentations de l'été, le Petit théâtre de Kerano a poursuivi ses activités pendant les vacances scolaires. De plus, les samedis 22 novembre 2003 et 17 janvier

2004, il a organisé deux spectacles. Le premier avec Alain Le Goff, l'un des plus grands conteurs bretons actuels, s'est poursuivi en fêtant l'arrivée du beaujolais. Le second "*Avec l'in-*

crovable Mr Wilson", un jongleur qui a su révolutionner la tradition, s'est achevé par le partage de la galette des rois. Deux spectacles fort appréciés par les nombreux spectateurs.

Redevance sur les passagers

Le 27 décembre dernier, le maire a fait parvenir au député de la circonscription, Monsieur Gouriou, le courrier suivant

Monsieur le député,

La population bréhatine est actuellement en émoi après avoir reçu un courrier émanant de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor lui indiquant qu'elle ne bénéficierait plus des exonérations de "la redevance sur les passagers".

Le port de l'Arcouest-Bréhat qui comprend deux sites sur deux communes différentes constitue un seul port départemental. La gestion en est confiée à la Chambre de commerce depuis les années 1960. Lors de l'attribution à la CCI, il a été créé un droit de port sur les passagers à destination ou en provenance de Bréhat. Pour le tarif général il représentait 20 % du prix du billet hors taxes pour aller simple ou aller-retour. Pour les personnes habitant de façon permanente sur l'île et inscrites sur les listes électorales ainsi que leurs enfants mineurs demeurant avec eux le droit de port était fixé à 8 % du prix hors taxes pour aller simple ou aller-retour (plus faibles que les précédents).

A la demande de la commune, vers 1993, les Bréhatins ont été exonérés du droit de port par la CCI en accord avec le Conseil général et les transporteurs maritimes. Le Code des ports maritimes de l'époque en son article R 212-21 stipulait que "les liaisons maritimes de caractère local au sens de l'article R 212-9 peuvent donner lieu à des tarifs particuliers fixés dans chaque port, en fonction du prix du billet, par le tarif qui fixe les droits de port". La liaison L'Arcouest-Bréhat rentrait dans le champ d'application de l'article R 212-9.

Le 1er juillet 2001 le Code des ports maritimes a été modifié. L'article R 212-21 a été supprimé. L'exonération de la "redevance sur les passagers" pour les insulaires n'est donc plus possible.

Le nouvel article R* 212-18 détermine les personnes exonérées de "la redevance sur les passagers" mais ne comprend pas les insulaires.

La redevance sur les passagers pour le port de l'Arcouest-Bréhat est fixée par la CCI, après avis du Conseil portuaire, à 0,84 € par aller-retour. Elle s'applique donc à tous, y compris aux Bréhatins. Les textes ne permettent plus d'exonérer les insulaires ni même de leur appliquer une redevance moindre.

Aujourd'hui un aller-retour pour un Bréhatin coûte 3,50 € (TTC). A partir du 1er avril 2004 il en coûtera (après arrondi) 4,40 € (TTC).

Les autres îles sont concernées comme Bréhat mais le taux de la redevance sur les passagers insulaires, varie entre 0,09 € et 0,30 €.

Nous comprenons que la CCI ne puisse pas baisser la redevance sur les passagers puisque cette baisse s'appliquerait à l'ensemble des passagers et non pas uniquement aux Bréhatins.

Pour l'application de la taxe dite Barnier pour la protection des espaces sensibles, le législateur avait prévu une exonération en faveur des habitants des îles. Ici le législateur, en supprimant l'article R 212-21 n'a

pas tenu compte de cette spécificité. Au contraire – et c'est un paradoxe difficile à admettre par les insulaires – il a prévu une redevance sur les passagers réduite de 50 % pour les visiteurs qui séjourneraient moins de 72 heures sur les îles !

La vie sur les îles est déjà difficile. Le coût de l'insularité est un véritable handicap. Ce nouveau Code est un coup de poignard dans le dos. L'application de la redevance sur les passagers va se traduire par une augmentation de 24 % du prix du billet ! J'imagine que le législateur n'a pas pensé aux insulaires et aux conséquences importantes que ces modifications de la législation sur les ports vont entraîner.

Ce que le législateur a fait, le législateur peut l'améliorer. Je vous demande solennellement, au nom de la population et du conseil municipal, de bien vouloir faire modifier la législation et rétablir la situation antérieure en matière d'exonération de la redevance sur les passagers en faveur des insulaires.

Pour leur parfaite information nous faisons parvenir copie de ce courrier à Monsieur le Président du Conseil général, messieurs Le Roux et Vitel, conseillers généraux, à Monsieur le Président de la CCI ainsi qu'à l'Association des Iles du Ponant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire
Yvon COLIN

Monsieur Gouriou a fait savoir le 9 janvier 2004, qu'il était intervenu auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports, du tourisme et de la mer Gilles de Robien. Ce dernier a fait parvenir depuis une réponse d'attente.

TARIFS POUR UN ALLER-RETOUR

JUSQU'AU 31 MARS 2004

	Hors redevance	Redevance	Total
Tarif général	6,66	0,84	7,5
Tarif insulaire	3,5	0	3,5

A PARTIR DU 1er AVRIL 2004

	Hors redevance	Redevance	Total
Tarif général	6,66	0,84	7,5
Tarif insulaire	3,56	0,84	4,4

Le prix du billet hors redevance augmente de 6 centimes pour le tarif insulaire.
Le prix du billet avec redevance augmente de 90 centimes pour le tarif insulaire.

Le diagnostic de territoire de l'île de Bréhat

La commune de Bréhat souhaitant établir un diagnostic de la situation de l'île au regard du territoire et de sa population, a fait appel au DESS "Gestion et Expertise des Littoraux" à l'I.U.E.M. de Brest.

Ce sont deux étudiantes, Gaëlle Lorvellec et Anne-Solange Muis, qui ont répondu à cette demande lors d'un stage qui s'est déroulé d'avril à septembre 2002.

Ce diagnostic fournit les éléments nécessaires à la commune pour asseoir ses choix stratégiques en matière d'aménagement et d'investissement, dans l'objectif de maintenir une population permanente active et de préserver la qualité du patrimoine de l'île. Il dresse non seulement un état des lieux, mais fait également ressortir les différentes dynamiques en jeu, socio-économiques, environnementales et humaines.

La méthode

Le diagnostic se compose de treize fiches regroupées en quatre grands thèmes :

II. Présentation de l'île

III. L'environnement

IV. Nature et paysages

V. L'activité économique et les services.

Chaque fiche se compose d'une introduction et d'une description, d'une présentation des enjeux et enfin des propositions d'outils et de moyens de gestion. Une fiche de synthèse présente les principales recommandations et propositions de gestion.

C'est à partir d'un important travail de terrain, de cartographie, de la coopération des insulaires (enquête auprès des professionnels) et des visiteurs (étude de la fréquentation touristique) que ce diagnostic a pu être établi.

Régulièrement des réunions de travail étaient organisées entre les élus de Bréhat, l'Association pour la Protection et la Promotion des Iles du Ponant, Louis Brigand de l'Université de Bretagne Occidentale et les deux étudiantes. Suite à une validation par le maire et ses adjoints, le diagnostic final a été présenté le 17 novembre 2002 au Conseil Municipal.

Quelques grands constats

I. Présentation de l'île

- ♦ En 1826, l'île comptait 1572 habitants, et en 1999 elle n'en comptait plus que 424.
- ♦ 26% des logements sont des résidences principales.
- ♦ L'ensemble de l'île est soumis à de nombreuses réglementations : sites inscrits et classés, loi littoral ...

II. L'environnement

- ♦ Sur les 21 km de linéaire côtier, 22% des côtes sont atteintes par l'érosion.
- ♦ 44% des côtes sont protégées par des perrés.
- ♦ 600 tonnes d'ordures ménagères sont ramassées chaque année, 123 tonnes de verres.

III. Nature et paysage

- ♦ Les espaces naturels s'étendent sur 35% du territoire (101 ha 67 a).
- ♦ Les espaces agricoles occupent 15% du territoire (42 ha 97 a).
- ♦ L'espace boisé s'étend sur 11% du territoire (30 ha 66 a).
- ♦ Les espaces bâtis représentent 39% du territoire (114 ha 59 a).
- ♦ Près de 40% des résidences valent au minimum 152000 euros.
- ♦ La longueur totale du réseau routier est de 45,4 km.

IV. L'activité économique et les services

- ♦ L'ensemble des entreprises réalise au minimum 80% de leur chiffre d'affaire grâce au tourisme.
- ♦ 125 actifs à l'année étaient recensés en 1999.
- ♦ L'été, plus de 65% des actifs viennent du continent.
- ♦ La fréquentation touristique a augmenté de 40% en 20 ans.
- ♦ 367000 visiteurs en 2000.
- ♦ 60% des visiteurs à la journée dépensent en moyenne de 10 à 20 euros par personne.
- ♦ Le secteur des services publics emploie 69 personnes.

Les principales recommandations

Objectif 1 :

- ♦ Sensibiliser les visiteurs et résidents à leur environnement
- ♦ Inciter les comportements écologiques.
- ♦ Encourager les cyclistes au respect du code de la route (charte du cycliste).
- ♦ Gestion des déchets verts.

Objectif 2 :

- ♦ Maintenir l'identité de l'île
- ♦ Acquisition par le Conservatoire du Littoral et le département de secteurs de l'île nord, dans la perspective d'une gestion globale.
- ♦ Entretien et gérer les espaces naturels.
- ♦ Maintenir l'activité agricole.
- ♦ Valoriser le patrimoine bâti.

Objectif 3 :

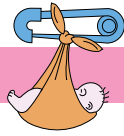
- ♦ Maintenir une attractivité sur toute l'année
- ♦ Réguler les flux de fréquentation (campagne de communication sur la découverte de l'île en arrière saison, encourager le maintien des activités traditionnelles).
- ♦ Maintenir une population permanente active en favorisant l'installation des jeunes (développer les services pour les bréhatins, augmenter les capacités du parc de logements communaux).

Objectif 4 :

- ♦ Renforcer le confort et la sécurité des usagers
- ♦ Dévier certains sentiers littoraux.
- ♦ Réduire les flux de fréquentation sur certains axes afin de diminuer les conflits d'usage.
- ♦ Maintenir des services de sécurité et de secours.
- ♦ Entretien régulièrement la voirie.

Etat Civil

NAISSANCES



BERLIN Mathis	Le 27/01/2003
BLASCO Pablo, Marius	Le 19/07/2003
PRIGENT Hugo	Le 27/11/2003

DECÈS

BARRACH Yvonne, Marie veuve COLIN	Le 06/08/2003
BOCHER Max, René	Le 07/03/2003
CAILLON Yvette, Lucienne Marie vve MERCIER	Le 06/09/2003
CHARLES Marie-Anne, vve PRIGENT	Le 07/07/2003
LE BELLEC Madeleine vve LE ROLLAND	Le 27/09/2003
LE NEDELEC Anna vve MENARD	Le 04/12/2003
MONIEZ Armande, Elise, Marie vve LE JORT	Le 21/04/2003
MOREUX Michel	Le 26/11/2003
TARDIVEL Arsène, Elie, Abel	Le 30/04/2003
LE CHEVALIER Marie, Charlotte vve LE MOULLEC	Le 21/09/2003
LE GALL Marie-Louise vve BROCHER	Le 21/10/2003
CHAPIN Yvonne, Marie vve TANGUY	Le 08/01/2004
BOCHER Jacques	le 7/mars/2004

MARIAGES

CONSTANTIN Thibault, Eric, Marie & BERDUCAT Maud	Le 12/09/2003
BOURDIN Edouard, Pierre, Henri & TROTIN Florence, Anne, Gabrielle	Le 30/08/2003
DEUGNIER Edouard, Raymond, Daniel & LAPEYRE Béatrice, Laura, Marie	Le 12/07/2003
GUIHO Hervé, Alain & GICQUEL Valérie, Angéline, Alice	Le 21/06/2003
SCHWEITZER Pierre-Alain & LECOCQ Cristelle, Marie, Aurélie	Le 09/08/2003
SORIANO Jacques, Emilien, Joseph & LE CORROLLER Anne, Gaëlle, Marie, Françoise	Le 20/06/2003
VIGIER Antoine, Louis, Jean-Paul & KANENGIESER Maud, Marie, Muriel	Le 10/10/2003

TRANSCRIPTIONS DE DECÈS

LEON Andrée vve JACQ	Le 04/04/2003
MAD Josiane vve LE NEGARET	Le 19/11/2003
TUDAL Yvonne, Marie, Francine vve COLLEN	Le 23/11/2003

Directeur de la publication :
Yvon COLIN, maire

Coordonnateur :
Jean- Luc LE PACHE, adjoint

Réalisation : J'imprime
Impasse des Longs Réages - 22194 Plérin
Tél : 02 96 58 02 03 - Fax : 02 96 58 02 03